



Indemnités journalières et subrogation en maladie professionnelle

Par Babous08

Bonjour à tous.

J'ai été en arrêt maladie entre octobre 2019 et septembre 2021, avec deux périodes de reprise durant cette période.

J'ai depuis repris mon activité au sein de mon entreprise. En novembre dernier, ma maladie est reconnue de caractère professionnelle et mes indemnités journalières perçues pendant mes arrêts ont été revalorisées et perçues par mon employeur, du fait de la subrogation. Ces indemnités me reviennent-elles, ou seront-elles gardées par mon employeur ?

À savoir que mon employeur pratique la subrogation avec maintien de salaire, 100%pendant x temps, puis 75%?etc, et que du fait de ma longue période d'arrêt, j'ai eu une perte assez conséquente de mes revenus.

D'avance merci